



Recherche instruction militaire année 1956

Par **billy04300**, le **24/01/2018 à 09:20**

Bonjour,rn rnje cherche le texte de l'instruction parue au bulletin officiel du ministère de la guerre; N° 59000 G/P.M/7/A.E du 9 avril 1956, cela me permettrait de justifier un point de vue juridique concernant le service de la nationalité à Paris.rnrnJe vous remercie par avance.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2018 à 13:23**

Bonjour,rnrnAdressez-vous au Ministère de la Défense à Paris dont les archives renferment ce texte.rnrnPar contre, si vous voulez justifier l'appartenance d'un parent, probablement votre père ou votre grand-père, à la France, cela ne signifiera nullement que le fait qu'il soit français que, vous, vous l'êtes automatiquement. En effet, lors de l'indépendance de chaque pays, à l'époque territoire de la France, les habitants ont eu 2 choix : rester français ou avoir automatiquement la nationalité de son pays et perdre la nationalité française. Ce fut le cas en 1962, lors de l'accession de l'indépendance de l'Algérie.

Par **amajuris**, le **24/01/2018 à 17:44**

Bonjour,rnEn avril 1956, il n'existait pas de ministère de la guerre mais celui de la défense nationale et des forces armées.rnSalutations

Par **billy04300**, le **24/01/2018 à 18:15**

Bonjour amatjuris,
Je vous remercie pour cette clarification.
Pouvez-vous m'aider à trouver le texte de cette instruction?
Salutations